

RÈGLEMENT DES FOULEES DE SAINT HILAIRE

dimanche 2 avril 2023

Cette journée est organisée par l'Association FEST'HILAIRE et le Sport Athlétique Fontenaisien (SAF) qui apporte son appui technique ; elle se déroulera aux Halles situées à proximité de la Mairie de Saint Hilaire des Loges.

Cet événement reçoit l'appui et le concours de la Municipalité de Saint Hilaire des Loges, de partenaires privés et institutionnels.

Programme :

- **Les Foulées de Saint Hilaire, course sur route : Départ 9h30** et arrivée en face des Halles à St Hilaire des Loges.

Distance de 10 km ouverte à tous et à toutes à partir des cadets âgés de 16 ans licenciés FFA et non licenciés.

- **L'Hilairoise, randonnée** ouverte sur le même parcours, départ libre à partir de 8H

Inscriptions et retrait des dossards :

Les inscriptions pourront se faire à l'avance

- Par courrier à **Mr LARDY Alain 2 rue du Ruisseau 85240 St Hilaire des Loges (Joindre un chèque à l'ordre de l'Association FEST' HILAIRE)**
- En ligne sur le site <https://runheure.fr/lesfouleesdesthilaire-2023> avant le **01 avril 18h**

Les inscriptions seront également possibles sur place à partir de 8h (clôture à 9h00)

Le retrait des dossards aura lieu *le dimanche sur place aux Halles de Saint Hilaire des Loges à partir de 8h.*

A l'inscription, il vous sera demandé un **certificat médical obligatoire datant de moins d'un an** avec pour mention « pas de contre-indication à la course à pied en compétition » ou « à la pratique du sport en compétition » ou votre licence en cours de validité FFA / FFTRI. Pour les mineurs doit être ajouté une autorisation parentale.

Une pièce d'identité pourra également être demandée lors du retrait du dossard.

Les parcours et sa sécurité : *Cette épreuve nature individuelle de 10 km est composée pour moitié de sentiers et chemins complétée par de petites routes de campagne.*

Un dispositif de balisage sera mis en place tous les km et un ravitaillement à 5 km et à l'arrivée. L'ouverture et la fermeture de la course se feront par plusieurs vététistes. Commissaires de course et secouristes (Protection Civile) seront sur le parcours et à l'arrivée.

*Les participants devront respecter le code de la route et le parcours officiel ; et ne pas franchir ou dépasser les rubalises et barrières de sécurité mises en place. Aucun

accompagnement (moto, vtt, et coureur sans dossard) ne sera admis sur le circuit et à l'arrivée

Assurance :

Conformément aux dispositions légales, les organisateurs souscrivent une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité, celles de leurs préposés et tous les participants. Les non-licenciés s'engagent à posséder une assurance individuelle de responsabilité civile et corporelle. Si cette clause n'est pas respectée, les organisateurs ne pourraient être tenus responsables en cas d'accident et déclinent toute responsabilité quant aux défaillances physiques ou litiges qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

Annulation de course :

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, les organisateurs se réservent le droit d'annuler les épreuves sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

*Sous réserve l'organisation s'engage à respecter toutes les mesures sanitaires liées à la COVID19 pour le bon déroulement de l'évènement.

Droit à l'image : Par l'acceptation de ce règlement vous autorisez les organisateurs ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias à utiliser sur tous supports, les photos ou vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation aux « Foulées de Saint Hilaire » le 2 avril 2023 à Saint Hilaire des Loges.

CLASSEMENTS

La Chronométrie sera effectuée par puce à la chaussure. Il sera établi un classement général, prix non cumulables. Résultats proclamés sous les Halles de St Hilaire des Loges vers 12h00.

Récompenses :

Un lot sera remis à chaque participant de la course nature de 10 km.
Des trophées seront remis aux 5 premières et 5 premiers du classement scratch du 10km ainsi que différents lots distribués par tirages au sort. Le participant au tirage au sort des lots devra être présent, si ce n'est pas le cas, le lot sera remis en jeu.

Tarifs :

Les Foulées de St Hilaire (course)

Non Licencié 10€ (hors commission en ligne) et à l'avance

Licencié 7€ (hors commission en ligne) et à l'avance

Pour tous 13€ si inscription sur place close à 9h

L'Hilairoise (rando)

Pour tous 5€ (hors commission en ligne) et à l'avance, gratuit pour les – de 16 ans

Pour tous 7€ si inscription sur place, gratuit pour les – de 16 ans